

> Agenda 2008

Des safaris pour taquiner l'alose

En 2008, 5 rendez-vous prévus :
- Trois sur le Rhône
- Deux sur les fleuves côtiers

Samedi 26 Avril 2008 en aval de l'usine de Beaucaire sur le Rhône

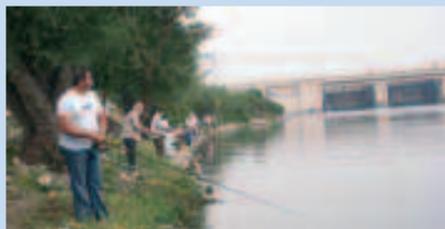
Samedi 10 Mai 2008 en aval du seuil de Marsillargues sur le Vidourle

Dimanche 18 Mai 2008 sous le seuil de Moussoulens sur l'Aude

Samedi 24 Mai 2008 en aval du barrage-usine de Sauveterre sur le Rhône

Samedi 7 Juin 2008 en aval du barrage de retenue de Donzère sur le Rhône

Modalités et inscriptions auprès de l'association



Safari aloses barrage de Sauveterre 2007

Exposition

Du 1^{er} au 7 mai 2008, l'Association MRM participe au Festival de la Camargue et du Delta du Rhône.

Retrouvez notre nouvelle exposition à Port Saint-Louis du Rhône tous les jours de 10h00 à 18h00



Festival de la Camargue 2007



ZI du Port Fluvial
Chemin des Ségonnaux
13200 ARLES
tél: 04 90 93 39 32
fax: 04 90 93 33 19

www.migrateursrhonemediterranee.org



> Zoom sur l'Anguille

L'Anguille, un poisson bien connu

Toutes les anguilles naissent au même endroit : la mer des Sargasses, au sud de la Floride. Aidées par les courants marins, les larves parcourent 6 000 km pour traverser l'Atlantique.

A l'approche du plateau continental, elles se métamorphosent en civelles et colonisent les cours d'eau.

Après une petite dizaine d'années de croissance, les anguilles argentées redescendent les cours d'eau et reprennent leur migration en sens inverse jusqu'à la mer des Sargasses où elles se reproduisent et meurent.

Une espèce en danger

La pêche à l'anguille représente une activité socio-économique importante en Europe. En France, alors que la capture de civelles en estuaire représente l'activité économique principale de la pêche à l'anguille sur la côte atlantique, la pêche à la civelle est interdite en Méditerranée.

La pêche à l'Anguille en Méditerranée est une activité ancestrale, économiquement importante qui fait vivre environ 600 pêcheurs.

Dès 1984, une première sonnette d'alarme est tirée en France. Depuis, le stock d'anguilles ne cesse de diminuer. La population d'anguilles aurait ainsi été divisée par 10 en 20 ans, ce qui laisse craindre le pire pour les années à venir.

La pêche intensive, les problèmes migratoires, la réduction de leur



Verveux de pêcheur professionnel

zones d'habitat, le parasitisme, le réchauffement climatique ou encore la pollution des milieux aquatiques sont à l'origine d'une diminution importante du stock d'anguilles.

Des mesures de gestion du stock et de restauration envisagées

Afin de reconstituer les stocks d'anguilles, les ministres de l'Agriculture et de la Pêche de l'Union Européenne ont adopté un règlement qui impose aux 27 Etats membres de mettre en place un plan de gestion en faveur de l'Anguille pour relancer la reproduction et repeupler les cours d'eau européens.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- objectif à long terme d'échappement de 40% de civelles
- les états membres doivent proposer un plan de gestion à la commission européenne avant le 31/12/08
- les états membres autorisant la pêche des anguilles <12cm devront consacrer une partie de celles-ci au repeuplement à raison de 35% la première année et en augmentant de 5% par an jusqu'à atteindre l'objectif de 60% en 2013.
- Tous les trois ans, les états membres devront rendre un rapport d'évaluation (biomasse, mortalités, effort de pêche,...) à la commission.

Sur la base de recommandations scientifiques et des travaux des groupes thématiques (ouvrages, monitoring, pêche, repeuplement) organisés par le MEDAD et le MAP, un plan de gestion est élaboré au niveau national puis complété par les COGEPOMI qui intégreront les spécificités de chaque bassin.



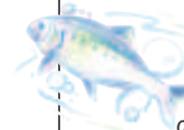
Février 2008

Bulletin d'information pour le retour des Poissons Migrateurs dans le bassin Rhône-Méditerranée Corse

> éditorial

Poissons migrateurs et PCB

Le Rhône, de l'Ain aux Bouches-du-Rhône, est frappé de plein fouet par la pollution de ses sédiments par les PCB, qui a entraîné une interdiction de consommation et de commercialisation du poisson par les autorités préfectorales de huit départements. Depuis plus de vingt ans, les méfaits que les PCB engendrent sur la santé publique sont de notoriété publique. Nous ne pouvons que déplorer tout ce temps perdu avec les conséquences que cela a pu générer. Cependant restons optimistes.



Tous les poissons, toutes les espèces, tous les lieux de pêche ne sont pas touchés au même degré.

Nous sommes dans l'attente de résultats d'analyses en cours (plus de 140) qui nous l'espérons rendront certaines espèces propres à la consommation et rendront la pratique de la pêche aux pêcheurs même si celle-ci aujourd'hui n'est pas interdite voire même conseillée en pratiquant le no kill.



Parmi ces espèces, l'alose qui dans sa migration vers ses lieux de reproduction ne se nourrit pas. Espèce phare du Plan Migrateurs porté par MRM avec le succès que l'on connaît. Par contre l'anguille fait partie de ces espèces durement touchées par cette pollution. Les autres espèces comme les lamproies marine et fluviatile et la truite de mer sont peu présentes aujourd'hui sur notre fleuve Rhône. MRM suit de très près l'évolution de cette situation en coordination étroite avec les Unions Régionales des Fédérations et Fédération Nationale de la Pêche en France.

Des interventions fortes auprès des pouvoirs publics sont menées avec comme objectif la levée dans les meilleurs délais des interdictions de consommation et de commercialisation des poissons du Rhône. MRM au travers de ses compétences et de ses connaissances joue un rôle majeur aux côtés des pêcheurs.

Pérenniser le patrimoine écologique du Rhône, pérenniser, préserver les espèces, favoriser le loisir pêche, sont nos motivations permanentes.

Jean-Claude MONNET
Président



> Qui sommes-nous ?

L'association MRM oeuvre sur l'ensemble du bassin Rhône Méditerranée et Corse et regroupe aujourd'hui 16 fédérations de pêche.

Pour mener au mieux son programme, MRM s'appuie sur Jean-Claude MONNET, Président, et Olivier BOUCHET, Trésorier, ainsi qu'une équipe dynamique et compétente qui associe travail de terrain et suivi des dossiers.

Vos interlocuteurs :

Ingénieur halieutique, Isabelle LEBEL est Chef de projet. Elle assure la gestion humaine, administrative et financière de l'Association et la coordination de l'ensemble des activités (coordination technique et financière du programme d'actions, études et information-sensibilisation).

Yann ABDALLAH, technicien hydrobiologiste, est en charge du suivi de la pêche à l'alose, du suivi des passes à poissons sur le Vidourle et de la coordination des études sur les lagunes et les fleuves côtiers méditerranéens.

Jonathan DELHOM, technicien hydrobiologiste, s'occupe plus particulièrement du suivi des frayères d'aloses, du réseau de surveillance lamproies-salmonidés et des études lamproie.

Nicolas VANEL, technicien hydrobiologiste, effectue le suivi des passes-piège à anguilles et coordonne les dossiers anguilles.

Xavier BLANC, technicien hydrobiologiste en contrat d'apprentissage, effectue notamment le suivi des passes pièges à anguilles.

Jonathan DELHOM - Nicolas VANEL - Xavier BLANC

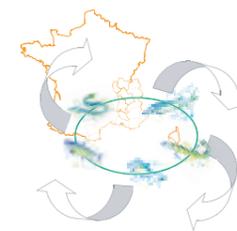


Isabelle LEBEL - Joëlle OLIVE - Géraldine VERDOT - Yann ABDALLAH

Pour toutes questions d'ordre administratif et comptable, vous pouvez contacter Joëlle OLIVE, assistante administrative et comptable.

Besoin de plaquettes, de dépliants, d'informations sur l'association, contactez Géraldine VERDOT, Chargée de Communication.

Ponctuellement, l'association fait appel à des Contrats à Durée Déterminée et des stagiaires pour renforcer l'équipe.



> Zoom : une étude

Suivi des aloses par radiopistage

Dans le cadre du 2^{ème} volet du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs du bassin RMC, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) a confié en 2004 à l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ex Conseil Supérieur de la Pêche), la réalisation de l'étude de suivi par radiopistage de la migration de l'Alose feinte du Rhône. Financée par la CNR, l'Agence de l'Eau RMC et la DIREN, cette étude a été réalisée avec un appui technique de l'Association MRM.

Des moyens importants mis en œuvre...

En trois ans, 200 aloses adultes ont été équipées de petits émetteurs radio pour suivre leurs déplacements entre l'aménagement hydroélectrique CNR de Vallabrègues et celui de Donzère-Mondragon.

20 récepteurs-enregistreurs installés sur les principaux ouvrages du bas Rhône et des affluents à frayères (Ardèche et Cèze) ont facilité le suivi, le but étant de déterminer l'efficacité des mesures prises pour permettre le franchissement des obstacles du Rhône aval (éclusées spécifiques à aloses, déjà opérationnelles) et de définir une stratégie à long terme pour la restauration de l'espèce dans le bassin.

... pour caractériser la migration de l'Alose feinte du Rhône.



98 individus ont repris leur migration vers l'amont avec des taux de franchissement variables pour les aménagements: 46% à Vallabrègues, 33% à Avignon (43% pour l'usine-écluse), 82% à Caderousse et 11% à Donzère-Mondragon.

Au final, 10% des aloses sont arrivées sur les zones de frayères les plus importantes en quantité et en qualité, situées dans le vieux Rhône de Donzère et sur l'Ardèche.

Un obstacle majeur : l'aménagement d'Avignon

La configuration originelle du Rhône en deux bras au niveau d'Avignon a entraîné la création de trois ouvrages. Aussi, dans leur migration, les aloses sont-elles conduites à se diriger soit dans le bras d'Avignon, infranchissable (pas d'écluse à Sauveterre), soit dans le bras de Villeneuve, uniquement franchissable par l'écluse de navigation d'Avignon. La passe à poissons du barrage de retenue de Villeneuve ne permet pas le franchissement des aloses.

En moyenne, sur l'ensemble des aloses ayant fran-

Schéma de l'Aménagement d'Avignon (CNR)



chi l'aménagement de Vallabrègues, 47% de l'effectif a pénétré dans le bras d'Avignon, infranchissable.

L'aménagement d'Avignon dans son ensemble, représente donc un sérieux blocage à la migration de montaison des aloses, puisqu'à peine un tiers d'entre elles le franchissent.

Pour les 2/3 restants, on constate un arrêt définitif de la migration avec des périodes de blocage de 12 à 33 jours avant dévalaison.

Améliorer la migration

Tout en confirmant l'intérêt des écluses spécifiques à poissons d'avril à juin, l'étude montre la nécessité de mettre en place une passe à poissons adaptée aux aloses au niveau du barrage-usine de Sauveterre situé sur le bras d'Avignon.

Cette mesure permettrait de doubler le nombre d'alooses sur les frayères du vieux Rhône de Donzère et sur l'Ardèche, mais permettrait aussi de rétablir la continuité migratoire pour les autres espèces de poissons entre ce bras, long de 13 km, et le Rhône en amont. Cependant, la construction et l'exploitation de cette passe coûteraient environ 12 millions d'euros, non prévu dans les programmes cadres de financement et qui nécessitent l'évaluation précise du gain écologique de cet investissement.

Parallèlement, il est nécessaire d'améliorer le fonctionnement des écluses spécifiques, notamment au niveau d'Avignon.



> 2007 : une nouvelle passe sur le Gardon

Le seuil de Remoulins

Détruit par les inondations catastrophiques de septembre 2002, le seuil de Remoulins a fait l'objet d'une reconstruction.

Le projet de reconstruction a été porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion Equilibrée des Gardons en partenariat avec la Commune de Remoulins.

Il a intégré plusieurs contraintes relatives à la sécurité publique et à l'intérêt général :

- Le maintien du niveau de la nappe d'accompagnement du Gardon durant les périodes d'étiage,
- La non aggravation des inondations,
- La préservation et la restauration des milieux aquatiques (migration des poissons)

La géométrie de l'ouvrage a été modifiée pour améliorer la protection des berges amont et aval. Le nouveau seuil mesure 154 m de long et 5 m de large, avec une hauteur de chute de 1,20 m.

Le seuil a été équipé d'une passe à poissons constituée d'une rampe de 15 m de large, 21 m de long avec une pente longitudinale de 5% pourvue de 88 menhirs. Sa surface est de 315 m². Les débits y varient entre 1.5 m³/s et 5 m³/s.

Elle permet le franchissement du seuil par l'Alose feinte (espèce cible retenue pour les calculs de dimensionnement), mais également la lamproie fluviatile, l'anguille et l'ensemble des espèces piscicoles présentes.

Le montant global des travaux qui ont duré 8 mois s'est élevé à 2 137 850 € TTC.

La passe à poissons opérationnelle depuis le 20 août 2007 a coûté quant à elle 240 000 € TTC sur le montant global.



Passe à poissons de Remoulins



> De nouveaux outils à découvrir

En 2007, l'association redonne un élan à sa communication...

De nouveaux outils à ne rater sous aucun prétexte !



plus grand nombre nos deux expositions et le dépliant grand public qui les accompagne.

Vous avez adoré "Alox et Alosa au fil de l'eau" alors retrouvez, début 2008, Alosa, l'héroïne principale dans une **nouvelle bande dessinée**.

Sans oublier notre vidéo, notre plaquette institutionnelle.

Pour tout connaître de notre actualité : <http://www.migrateursrhonemediterranee.org/>

Vous connaissez bien l'ancienne exposition itinérante de l'association, alors pour votre plus grand plaisir, un ensemble de **14 roll-up qui retrace l'aventure des poissons migrateurs est désormais disponible**.

Une simple demande auprès de l'association suffit pour faire découvrir ou re-découvrir au

> Autres actions de communication

Sensibilisation scolaire

En parallèle des expositions, nous organisons des animations ludiques à destination du grand public mais des scolaires également.



Quelques chiffres : plus de 1200 élèves ont été accueillis sur notre stand au Festival de la Camargue et 600 élèves pour la Fête de l'Alose à Saint Martin d'Ardèche.

Un nouveau chez les Safaris



Le temps n'a pas été très clément pour cette première édition du Safari à Donzère. Si les aloses n'étaient pas au rendez-vous, cela n'a pas empêché les pêcheurs de venir nombreux.

Le nouveau safari aloses à Donzère a rencontré un franc succès.



> Point de vue du Syndicat du Vidourle

Par Christian Valtete,

Président du Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Vidourle.

« Nous avons réalisé depuis 1995 des travaux de réhabilitation des seuils et d'aménagement de passes à poissons sur l'ensemble du bassin versant pour un montant de près de 15 millions d'euros.

Cette première tranche correspondait aux objectifs du SIAV, pour développer le potentiel piscicole et faciliter notamment la remontée d'espèces migratrices telles que l'aloose, la lamproie, l'anguille...

Fort de ces actions, le SIAV s'est engagé dans une procédure de contrat de rivière en partenariat avec l'ensemble des acteurs du cours d'eau (associations, collectivités, administrations, communes, ...).

Ainsi, différentes opérations vont être programmées sur le bassin versant du Vidourle, visant les domaines suivants :

- La gestion du milieu naturel
- L'amélioration de la qualité des eaux
- La préservation de la ressource et l'augmentation du débit d'étiage
- La protection des inondations
- La valorisation du potentiel piscicole.

De plus, cette procédure de contrat de rivière est tout à fait compatible avec le Plan Migrateurs Rhône-Méditerranée, sachant que les grands aménagements de réfection des seuils ont déjà été réalisés sur la basse vallée du Vidourle :

- Marsillargues en 1995
- Terre de port en 2001
- Saint Laurent d'Aigouze en 2003

L'un des axes de la procédure du contrat de rivière repose sur l'amélioration de la qualité de l'eau.

Pour atteindre cet objectif, les communes vont s'engager dans des programmes d'amélioration d'eaux usées et dans des travaux de construction de nouvelles stations d'épuration.



Suivi de la passe de Saint Laurent d'Aigouze

Le SIAV souhaite également, poursuivre son partenariat avec les fédérations de pêche du Gard et de l'Hérault, et l'association MRM afin de maintenir le suivi quantitatif et qualitatif du fonctionnement des ouvrages et procéder à l'amélioration des dispositifs de franchissement quand cela s'avère nécessaire.

Enfin, je voudrais souligner l'apport qualitatif et technique de l'association MRM vis-à-vis de notre structure : elle constitue un partenaire privilégié, par son expérience et son expertise, dans la validation de nos choix et nos orientations techniques sur l'ensemble des actions relatives au contrat de rivière Vidourle. »



Terre de Port